

A N N A L E S  
**BRETAGNE**  
PAYS DE L'OUEST

## Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest

Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine

116-3 | 2009

Varia

---

# Enseignements tirés de récits de vocations au XIX<sup>e</sup> siècle

L'exemple du Maine

Pierre Foucault et Brigitte Waché

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/492>

DOI : 10.4000/abpo.492

ISBN : 978-2-7535-1515-4

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2009

Pagination : 43-61

ISBN : 978-2-7535-1008-1

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Pierre Foucault et Brigitte Waché, « Enseignements tirés de récits de vocations au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 116-3 | 2009, mis en ligne le 30 octobre 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/492> ; DOI : 10.4000/abpo.492

---

# Enseignements tirés de récits de vocations au XIX<sup>e</sup> siècle

## L'exemple du Maine \*

Pierre FOUCAULT (†)

Brigitte WACHÉ

Professeur émérite  
CERHIO UMR 6258 – université du Maine

L'étude présentée ici est la reprise d'un travail sur le clergé du Maine à l'époque concordataire<sup>1</sup>, laissé inachevé par notre collègue Pierre Foucault décédé en septembre 2006<sup>2</sup>. Elle met en parallèle la présentation faite de la vocation par le clergé – évêques et prêtres – et les enseignements tirés d'un peu plus de 170 « récits de vocations » concernant environ 70 prêtres sarthois et une centaine de prêtres mayennais. Sous cette appellation sont regroupées des notations diverses, de quelques lignes à plusieurs pages : notices nécrologiques, biographies des prêtres les plus en vue du clergé local, indications fournies par les curés lorsqu'ils sollicitent une aide financière de l'évêché pour soutenir leurs jeunes paroissiens dans leurs études en vue du sacerdoce<sup>3</sup>. Ces témoignages sont d'une précision inégale. Les

---

\* Cet article est issu d'une communication orale présentée en avril 2007 à l'université du Maine lors d'une journée d'étude organisée par Hervé Guillemain et consacrée aux vocations religieuses et laïques.

1. Le Maine correspond à peu de chose près aux départements de la Sarthe et de la Mayenne. Jusqu'en 1855, date de la création du diocèse de Laval, ils sont regroupés dans l'unique diocèse du Mans.

2. La matière ici présentée, qui est le plus souvent de sa plume, est tirée pour l'essentiel d'un dossier intitulé « Vocations : rédaction en cours ». Il s'agit du remaniement d'une première version où l'accent était initialement mis sur le recrutement sacerdotal, c'est-à-dire l'engagement du clergé en faveur des vocations. La version finale qui distingue les vocations du recrutement s'inscrit donc directement dans la problématique de cette journée d'études qui vise à cerner la notion de vocation dans son acception la plus générale. Cette étude s'appuie sur un travail statistique minutieux que traduisent de nombreux tableaux remaniés à plusieurs reprises et qui n'ont pas été reproduits ici.

3. Notices et sermons publiés dans la *Semaine religieuse du diocèse de Laval* et surtout dans la *Semaine du Fidèle* (semaine religieuse du diocèse du Mans) ; indications de l'abbé

buts visés selon les cas (récits biographiques à caractère hagiographique ou plaidoyers pour obtenir des subsides) pèsent sur leur valeur<sup>4</sup>. Ils représentent vraisemblablement à peine 5 % des prêtres ordonnés dans les deux diocèses entre 1801 et 1905. Leur répartition géographique (57 % pour la Mayenne et 43 % pour la Sarthe) est très proche de la part respective de chacun des départements dans le recrutement global du clergé (55 % pour la Mayenne et 45 % pour la Sarthe). Quant à leur répartition chronologique (49 % pour la période 1801-1855 et 51 % pour la période 1856-1905), elle suit approximativement le mouvement séculaire des ordinations (42 % des ordinations ont lieu dans la première moitié du siècle et 55 % entre 1851 et 1900). Malgré leurs limites, en particulier les inévitables approximations statistiques, les enseignements livrés par ces récits ne sont pas sans intérêt, en particulier lorsqu'ils sont mis en perspective avec le discours du clergé sur la vocation sacerdotale.

### **La vocation ecclésiastique selon le clergé**

Le thème de la vocation sacerdotale, abordé épisodiquement dans les déclarations épiscopales comme par le clergé de second ordre dans ses sermons, ne fait que rarement l'objet de développements systématiques.

#### ***Les évêques***

Le premier évêque concordataire du Mans, M<sup>gr</sup> de Pidoll, bien qu'il ne consacre pas moins de sept lettres pastorales au recrutement ecclésiastique entre 1802 et 1819 – la chose est alors vitale pour la reconstruction religieuse –, apparaît avant tout préoccupé de rassembler les moyens matériels indispensables à cette œuvre<sup>5</sup>. Il n'évoque par contre la vocation qu'à travers des formules lapidaires faisant par exemple allusion à « des candidats qui, par leur piété et leurs talents, donnent des marques de vocation »

---

Angot dans le *Dictionnaire de la Mayenne*; cahiers de demandes de secours pour les petits séminaristes (Arch. dép. de la Sarthe 1V 124, 1V 128, 1V129).

4. Il arrive d'ailleurs qu'une même vocation soit l'objet de plusieurs présentations différentes selon les sources, ainsi qu'on peut le constater jusqu'à la caricature dans le cas de l'abbé Bonnel. Selon la notice que lui consacre la *Semaine religieuse du diocèse de Laval* le 21 janvier 1888, il a été offert à Dieu par sa mère le jour de son baptême pour qu'il en fasse un prêtre. Un peu plus loin, on apprend qu'une expérience religieuse de caractère exceptionnel détermine en fait son choix pour la carrière sacerdotale. Dans les cahiers des secours financiers attribués par l'évêché aux petits séminaristes, le secrétaire donne une troisième version : « C'est un excellent sujet que M. le curé de Saint-Pierre-des-Landes a dirigé vers l'état ecclésiastique, en faisant espérer à sa famille des secours pour son éducation. » (Arch. dép. de la Sarthe 1V 128). La notice nécrologique de l'abbé Louis Bignon signale enfin que ce prêtre et son ami Julien Bonnel « avaient senti naître leur vocation ensemble sous la direction des abbés Chauvigné et Buais » (*Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 1<sup>er</sup> décembre 1888).

5. Voir FOUCAULT Pierre, « Une priorité pour M<sup>gr</sup> de Pidoll. La formation des prêtres », *Église en Sarthe*, avril 1989, p. 14-17.

ou relevant le désir que Dieu leur a inspiré « de se dévouer au salut des âmes<sup>6</sup> ».

Il faut attendre les manuels théologiques de l'abbé Jean-Baptiste Bouvier, supérieur du séminaire du Mans et futur évêque du diocèse (entre 1834 et 1854) pour rencontrer une définition formelle et très classique de la vocation ecclésiastique, « acte surnaturel de la Providence, par lequel Dieu appelle certains, plutôt que d'autres, au ministère sacerdotal et leur donne généreusement les qualités requises, en vue d'y accéder avec honneur ». L'auteur explique ensuite comment se manifeste concrètement cet appel : « Les signes de vocation sont de deux sortes, négatifs et positifs : les premiers sont ceux qui montrent que quelqu'un n'est pas appelé, parce qu'ils manifestent qu'il n'est pas propre à s'acquitter dignement des charges du ministère sacré [...]; les signes positifs montrent au contraire, que quelqu'un est véritablement appelé : exemption de défauts, soit du corps, soit de l'âme, aptitude et adéquation aux fonctions sacrées, selon les usages, inclination innée et non démentie vers l'état ecclésiastique, désir de servir Dieu, de procurer sa gloire et le salut des âmes, intention droite, innocence de vie<sup>7</sup>. »

Ce discours est repris régulièrement par les évêques jusqu'à la fin de la période concordataire et au-delà comme en témoigne en 1910 la pastorale sur le prêtre de M<sup>gr</sup> de Bonfils. Il y évoque notamment la « voix de Dieu » appelant au sacerdoce, non par une parole sensible ou intérieure, mais par l'existence des « aptitudes » et de « l'attrait » chez ceux qui sont concernés ; les aptitudes étant : « intelligence, jugement, piété, droiture et honorabilité de la famille », indicateurs largement en adéquation avec ceux qu'évoquait M<sup>gr</sup> Bouvier une soixantaine d'années plus tôt dans une circulaire au clergé : naissance dans des « familles honorables où la vertu est héréditaire, intelligence, amour du travail, une piété solide sans affectation », auxquels il ajoutait, témoignant d'une certaine variabilité des critères en fonction de l'époque, « extérieur honnête, manières gracieuses, caractère heureux, doux, prévenant, affable ».

La même permanence se retrouve quand il s'agit de souligner l'importance de l'action du clergé pour la découverte puis l'accompagnement des jeunes « élus ». En 1809 déjà, dressant le bilan des premiers résultats obtenus pour assurer, dans l'urgence, la relève du sacerdoce, M<sup>gr</sup> de Pidoll écrivait : « C'est vous [les prêtres] qui avez jeté dans leurs cœurs les premières semences de vertus, dirigé leurs premiers pas vers le sanctuaire et qui nous les avez présentés. » Entrant dans les détails, M<sup>gr</sup> Bouvier, dans la circulaire déjà évoquée, montre le clergé travaillant à faire naître, à développer et à guider les vocations à bonne fin. En 1869, M<sup>gr</sup> Wicart, le premier évêque de

---

6. 15 juin 1806 et 22 mars 1809 (Cf. chanoine SIFFLET, *Les Évêques concordataires du Mans*, I, Le Mans, Monnoyer 1914, p. 90).

7. *Institutiones theologicae ad usum seminariorum*, t. IV : *Tractatus de ordine*, article second, p. 46-49. Cette définition est invariablement reprise dans les 14 éditions ; la première est de 1834, la dernière, revue par Charles Fillion, date de 1873.

Laval, invite dans la même perspective ses prêtres à voir « s'il ne se rencontrerait pas dans [leurs] paroisses [...] quelque enfant qui se distinguât entre ceux de son âge et qui [...] donnât l'espoir sérieux qu'il pourrait devenir un jour un digne ministre des autels ». M<sup>sr</sup> de Bonfils rappelle en 1910 cette même mission aux prêtres manceaux : « C'est à vous qu'il appartient d'éveiller, de solliciter, d'appuyer ces vocations [...] Révélez [à l'enfant choisi par Dieu] le secret qu'il ignore peut-être, la faveur qui lui est faite. »

Au total, pour ces évêques, si la vocation sacerdotale résulte bien d'un plan divin, sa mise à jour n'implique nulle intervention de caractère exceptionnel. Elle se manifeste communément par l'existence des qualités humaines nécessaires à un exercice digne des responsabilités sacerdotales, auxquelles peut s'ajouter un attrait pour la vie et les activités ecclésiastiques.

Pour tous les prélats, le rôle du clergé apparaît décisif. Le prêtre est en effet le premier juge de la présence des qualités requises chez un sujet ; c'est aussi lui qui éveille par ses interventions la réflexion de l'enfant sur un éventuel devenir ecclésiastique, lui qui s'entremet souvent auprès des parents pour leur faire accepter cette même perspective, puis apporte un soutien multiforme, souvent très concret, pour en faciliter la réalisation. Ainsi la frontière entre vocation et recrutement tend-elle à s'effacer et l'appel divin se manifeste concrètement à travers les interrogations et démarches ecclésiastiques auprès des enfants ou des jeunes gens. Présenté ainsi par les évêques, le recrutement sacerdotal repose sur un véritable système de cooptation qui assure la pérennité du corps ecclésiastique d'une génération à l'autre.

Cette approche qui concilie foi et raison apparaît bien éloignée du langage communément employé pour évoquer la vocation « appel » ou « voix de Dieu » perçus par l'élu, comme des exemples bibliques qui lui servent de référence, tels ceux d'Abraham, de Samuel, de la Vierge Marie ou des apôtres... tous bénéficiaires d'interventions divines spécifiques. Il n'est donc pas étonnant de trouver la trace d'une approche différente qui, malgré le caractère épisodique des témoignages qui la concernent, semble bien cohabiter en permanence avec la doctrine épiscopale de la vocation.

### ***Les prêtres***

On en relève une première illustration dans un sermon que l'abbé Moreau, professeur au grand séminaire du Mans de 1823 à 1836, adresse aux élèves de l'établissement. Après avoir situé l'appel divin dans une perspective « prédestinationniste<sup>8</sup> », propre à alarmer la conscience des hésitants

---

8. « Avant que nous fussions nés, le Seigneur avait arrêté le choix que nous devons faire d'un état de vie ici-bas, en sorte qu'il ne nous appartient pas de disposer de nous-même sous ce rapport [...] Dès qu'il a établi les rangs et les conditions du monde, ainsi que les dignités du sanctuaire, il a, par là même, désigné dans ses conseils éternels tous les sujets qui doivent les occuper », MOREAU Basile, « La Vocation, sa nécessité », 1832,

et à dramatiser la situation, l'orateur donne ce conseil aux séminaristes : « Allez souvent vous prosterner auprès de Jésus-Christ, et là, dites-lui, dans un brûlant désir de connaître ses desseins sur vous : "Parlez, ô mon Dieu, et daignez me découvrir vous-même l'état où vous m'appellez, car me voici prêt à vous obéir<sup>9</sup>." » L'abbé Moreau suggère donc que la vocation trouve ses fondements, non d'abord dans l'analyse de qualités humaines du sujet et sur l'appréciation des besoins de l'Église, mais avant tout sur une expérience mystique personnelle.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une série de notations montre, par-delà la diversité des formules, la permanence d'une semblable conviction dans les rangs du clergé. Ainsi dans une notice nécrologique consacrée à l'abbé Guitard et publiée en 1886 dans la *Semaine du Fidèle*, l'abbé Couillard, lui-même directeur de la psalette de la cathédrale du Mans et à ce titre susceptible d'avoir à guider les enfants vers le sacerdoce, explique que « Dieu révèle le jour de l'Assomption », au garçon, « qui n'avait alors qu'une douzaine d'années, après une fervente communion, sa vocation, d'une manière décisive ».

Même tonalité en 1899 lorsqu'à l'occasion de la célébration collective de leurs noces d'argent sacerdotales, l'abbé Blanchet interroge ses condisciples dans un sermon de circonstance : « Dès notre plus tendre enfance, avons-nous déjà entendu dans le silence du cœur Sa voix insinuante et douce : "Écoute, ô mon fils, quitte la maison de ton père" ? Notre vocation fut-elle au contraire traversée par les soucis terrestres et Dieu nous fit-il entendre Sa voix impérative, comme à Pierre : "*Sequere me*", Ou bien, quand notre âme s'en allait, emportée aux abîmes, nous a-t-il terrassés, comme saint Paul sur le chemin de Damas<sup>10</sup> ? »

L'intervention de l'abbé Desvignes lors du jubilé sacerdotal de l'un de ses confrères se situe dans une perspective voisine. « On n'est pas prêtre sans être appelé de Dieu », se dit-il, « c'est tantôt une voix intérieure, une secrète et puissante sollicitation, tantôt un mystérieux besoin d'idéal saint et pur, ou encore une inspiration soudaine dictée par les circonstances, parfois même une action directe de la Providence<sup>11</sup> ».

Ces témoignages émanant tous du clergé sarthois ne doivent pas faire croire que le clergé mayennais voie les choses autrement. Au début du XX<sup>e</sup> siècle en effet l'évêché de Laval se croit obligé de publier une mise au point dans la semaine religieuse du diocèse pour rappeler que l'Église n'a jamais considéré qu'un appel de forme exceptionnelle était nécessaire pour authentifier une vocation sacerdotale<sup>12</sup>, mise au point qui n'a évidem-

---

*Sermons publiés par ordre du Chapitre général de la Congrégation de Sainte-Croix*, Montréal, Oratoire Saint-Joseph, 1923, p. 5.

9. MOREAU Basile, « La Vocation, ses marques », 1834, *Sermons...*, *op. cit.*, p. 32.

10. « La Réunion des prêtres ordonnés en 1874 », *Semaine du Fidèle*, 1<sup>er</sup> septembre 1899.

11. « Jubilé sacerdotal de M. le Curé d'Étival-lès-Le Mans », *Semaine du Fidèle*, 23 novembre 1900.

12. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 8 mars 1913.

ment de sens que parce que le clergé local défend volontiers des positions contraires.

Si tous, prêtres et évêques, s'accordent pour fonder la vocation sacerdotale sur un appel divin, la forme prise par cet appel est présentée de manière totalement différente selon qu'on écoute les uns ou les autres. Faut-il voir dans ces divergences seulement une différence de point de vue, les évêques, préoccupés avant tout du bon fonctionnement de l'institution évoquant les signes indispensables à la « reconnaissance » de la vocation, les prêtres envisageant plutôt la mobilisation des volontés, le vécu personnel de ceux qui sont appelés et qu'ils côtoient ? Une telle réconciliation des points de vue paraît bien artificielle.

Tout se passe en fait comme si, l'épiscopat, c'est son rôle, s'en tenait à la doctrine officielle tandis que l'approche mystique présentée généralement par le clergé intégrerait les transformations du vécu religieux qui marquent le siècle, instaurant en particulier une proximité entre Dieu et l'homme, telle que le « miracle » n'a rien d'impossible. Il n'est que de relire la vie du curé d'Ars ou de penser aux multiples apparitions de la Vierge, dont l'une se déroule à Pontmain, aux confins de la Mayenne en janvier 1871. Elle trouve aussi en partie sa légitimation dans la théologie thomiste, introduite dans les séminaires au cours des années 1870 et qui dans la présentation de la vocation réserve une place considérable à Dieu « qui parle à l'âme, intérieurement<sup>13</sup> », formule qui entre en résonance avec certaines déclarations des sermons évoquant la vocation. Cette présentation a aussi l'avantage de valoriser l'image du prêtre et peut-être de consolider son autorité auprès des fidèles soumis à la pression de l'anticléricisme, particulièrement dans la Sarthe.

Mais la précocité du témoignage de l'abbé Moreau à travers son sermon aux séminaristes manceaux, prononcé dans les premières années de la Monarchie de Juillet, montre que la présentation mystique de la vocation préexiste aux fondements purement conjoncturels que l'on vient d'évoquer. On doit donc considérer qu'elle s'enracine d'abord dans la persistance de la doctrine janséniste qui avait en son temps substitué « universellement » en matière de vocation, l'inspiration mystique à la « délibération chrétienne », et qui continue jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle de contrebalancer victorieusement dans les rangs du clergé, la doctrine épiscopale trop exclusivement rationnelle et si proche de la délibération chrétienne prônée par saint Ignace de Loyola dans les *Exercices spirituels*. L'étude des récits de vocation peut laisser percevoir quelle présentation valide le vécu.

### **Les enseignements des récits de vocations**

Certes la qualité de l'information tirée des récits de vocations a ses limites. D'une part, elle est très variable, puisque les indications peuvent aller de quelques mots à plusieurs pages ; d'autre part, elle n'est pas homogène

---

13. Voir SEMPÉ Louis, « Vocation », *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XV, col. 3162.

puisque tous les récits n'abordent pas les mêmes aspects. Néanmoins ces récits permettent d'évoquer des éléments essentiels : l'âge où se manifestent les vocations, les circonstances de leur éclosion, les familles concernées et leur réceptivité, le rôle du clergé enfin, dans le processus.

### ***L'âge où se manifeste l'aspiration au sacerdoce***

Les récits montrent, sans surprise, le caractère exceptionnel des vocations de l'âge adulte qui se traduisent par une présentation tardive à l'ordination, même si l'empressement à les évoquer parce qu'elles vont de pair soit avec une origine sociale flatteuse, soit avec des personnalités remarquables, conduit malgré leur rareté (à peine 6,5 % de tous les récits), à une surévaluation statistique.

Jean-François de Hercé, futur évêque de Nantes, originaire de Laval, représente un cas tout à fait exceptionnel en devenant prêtre à 54 ans, en 1830. Henri Richard, lui, « n'a » que 31 ans, Michel Filoche, 35, Isidore Boullier, 36, quand ils reçoivent l'ordination sacerdotale, alors que pour l'ensemble du siècle, 60 % des jeunes gens y accèdent avant 25 ans et 94 % avant 30 ans ; un assez grand nombre ont même besoin d'une dispense canonique pour se présenter à l'ordination avant 24 ans.

On constate cependant qu'entre 1801 et 1830, la proportion des plus de 30 ans (12 %) s'élève au double de la moyenne séculaire. Cette proportion relativement importante, juste à ce moment, éclaire le sens de leur démarche tardive : ce sont des vocations de jeunesse ou d'adolescence qui ont été contrariées par les circonstances. Si Michel Filoche, né en 1774, ne devient prêtre qu'en 1809 à 35 ans, sa vocation avait été reconnue en 1788 à 14 ans<sup>14</sup>, puis vint la Révolution ! De même pour Esprit Leclerc, né en 1783, qui avait commencé ses études au collège de Laval en vue du sacerdoce. Durant les « mauvais jours », ses parents lui proposent de « s'établir », ce qu'il refuse car il n'a pas renoncé à devenir prêtre<sup>15</sup> ; il le devient effectivement en 1812. Nicolas Poisson<sup>16</sup> et Jean-Jacques Fournage<sup>17</sup>, nés respectivement en 1792 et 1793, ne seront prêtres qu'en 1826 et 1827, à plus de 30 ans. Appelés sous les drapeaux à la fin de l'Empire, ils n'ont pu mettre plus tôt à exécution leur projet sacerdotal. Les causes du « retard » de Jean-François de Hercé ou d'Henri Richard sont tout à fait différentes. Le premier avait songé à se faire prêtre dans son adolescence, mais il s'était heurté au refus de sa mère. Pour ne pas la contrister et sur le conseil de son directeur de conscience, il avait renoncé à son projet et s'était marié ; veuf en 1826, après 24 ans de mariage, il revient à sa première intention<sup>18</sup>. Quant à Henri

14. État des élèves ecclésiastiques (de 1809 à 1814), Arch. nat., F<sup>19</sup> 828 A.

15. État des élèves ecclésiastiques (de 1809 à 1814), Arch. nat., F<sup>19</sup> 828 A.

16. *Semaine du Fidèle*, 3 septembre 1887.

17. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 8 octobre 1870.

18. M<sup>sr</sup> MAUPOINT, *Vie de M<sup>sr</sup> J.-F. de Hercé*, Rennes, Hauvespre et Paris, Lecoffre, 1856, p. 20, 56 et suiv.



Richard, c'est le veto de son père, notaire, à son projet sacerdotal, qui lui fait différer de dix ans son entrée au séminaire<sup>19</sup>.

Dans tous ces cas, on ne peut véritablement parler de vocations d'adultes. Celles qui le sont véritablement sont d'une extrême rareté et obéissent à des préoccupations spécifiques liées à l'expérience de la vie. Ainsi, d'Isidore Boullier, magistrat mayennais qui, à trente-cinq ans, après avoir mesuré le caractère éphémère de l'existence, abandonne tout pour se faire prêtre<sup>20</sup>, ou de Félix Coquereau, étudiant en droit à Paris, entré soudain au séminaire, « contrarié dans ses affections<sup>21</sup> ».

La situation normale est celle de vocations précoces, se manifestant essentiellement dans l'enfance ou l'adolescence, moments où au XIX<sup>e</sup> siècle, presque tous les enfants doivent se déterminer en vue de l'exercice d'une profession, à supposer qu'ils soient conviés à manifester leurs préférences personnelles. Aussi peu précises soient-elles, les indications imposent, en dehors de l'âge adulte éliminé dans l'analyse qui suit, une ventilation selon trois périodes : enfance, temps de la communion solennelle<sup>22</sup>, adolescence (au-delà de la communion).

Globalement, l'enfance, c'est-à-dire, faute d'une précision suffisante des sources, l'ensemble des années qui précèdent le temps de la première communion apparaît, pour le siècle, comme l'époque majeure de la découverte d'une vocation, puisque plus de 40 % des récits la situent dans cette période. L'âge de la première communion, avec plus du tiers des occurrences, vient en second lieu, et le phénomène apparaît d'autant plus remarquable qu'il s'agit, contrairement aux deux autres périodes, d'une séquence brève, même si la formule recouvre non seulement la cérémonie et sa préparation immédiate, mais plus largement, l'année où elle s'accomplit. À l'évidence, l'adolescence n'est plus, en général, le temps de la découverte, même si son apport, environ un cas sur six, reste utile dans le bilan d'ensemble.

Sur l'ensemble de la période, chacun des deux départements décline différemment cette partition des âges. Si la place des vocations de l'enfance est assez proche dans les deux départements (un peu plus de 40 %), le moment de la première communion paraît plus faiblement représenté dans la Sarthe (environ 30 % contre 40 %), suivi d'assez près d'ailleurs (de l'ordre de 25 %) par les vocations de l'adolescence. Dans la Mayenne où les vocations de l'enfance avec 45 % occupent aussi la première place, la situation est moins déséquilibrée puisque les vocations de la première communion

---

19. *Semaine du Fidèle*, 28 novembre 1885.

20. *Modèle du prêtre. Notice sur M. Boullier, curé de la Trinité de Laval*, 1<sup>re</sup> édition, anonyme, 1846. Réédition en 1896 par le chanoine MOREAU.

21. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 25 septembre 1897.

22. Les statuts diocésains du Mans, promulgués en 1851, prévoient l'âge de la première communion : à onze ans quand on fait trois communions solennelles dans la paroisse : à douze ans s'il y a seulement deux communions solennelles (*Statuts*, Le Mans, Monnoyer, 1852, p. 70).

sont presque du même ordre, l'adolescence paraissant ici particulièrement mal représentée (un peu plus de 10 %).

Entre 1801-1855 et 1856-1905, les deux départements enregistrent des évolutions relativement contrastées en ce qui concerne les périodes essentielles dans la manifestation des vocations sacerdotales. On constate en effet une légère tendance à la baisse des vocations de l'enfance dans la Sarthe (45 % à 41 %), alors que le recul est net dans la Mayenne (de 55 % à 30 % environ). Ce mouvement s'accompagne d'une progression considérable des vocations du temps de la première communion. En Mayenne, elles deviennent majoritaires dans la deuxième période, loin devant les vocations de l'enfance. Dans la Sarthe, frôlant les 40 %, elles approchent celles de l'enfance, les vocations qui s'y rattachent ayant mieux résisté ici. Quant aux vocations de l'adolescence, elles présentent des trajectoires opposées entre les deux départements : en déclin sensible dans la Sarthe (de 32 % à 20 %) elles gagnent au contraire du terrain dans la Mayenne sans sortir toutefois de leur rôle de complément (de 10 % à 16 %).

### ***Prise de conscience personnelle ou assistée de la vocation ?***

Les indications des récits de vocation font apparaître trois cas de figure : découverte entièrement autonome, découverte sous la direction d'un prêtre, découverte grâce à une intervention directe de la mère. Pour l'ensemble de la période, la découverte personnelle de la vocation sacerdotale est, de très loin, le cas le plus fréquent (plus de 60 %) alors que le caractère décisif d'une intervention ecclésiastique n'est relevé que dans un peu plus du tiers des récits ; avec environ 3 % des mentions, le rôle de la mère, à ce stade, apparaît insignifiant.

Mais cette répartition recouvre des modifications importantes et des situations diversifiées selon les départements, au cours du siècle. Entre 1801 et 1855, la découverte autonome se manifeste dans trois quarts des cas ; si l'on y ajoute les interventions maternelles (5 %) on constate que le clergé ne joue un rôle décisif que dans 20 % des récits. Dans la seconde période (1856-1905), l'influence directe de la mère disparaît presque complètement tandis qu'un équilibre parfait s'instaure entre l'expérience purement personnelle et celle qui naît d'une intervention ecclésiastique. Désormais cette intervention apparaît décisive dans un cas sur deux, faisant refluer la proportion des découvertes personnelles.

Ce recul apparaît beaucoup plus spectaculaire dans la Mayenne (-45 %) que dans la Sarthe (-12 %) où la découverte autonome de la vocation reste majoritaire (environ 54 % des cas) et où, bien qu'en fort recul, l'intervention maternelle qui représentait près d'un cas sur dix entre 1801 et 1856 faiblit encore mais sans disparaître totalement. Dans la Mayenne, multipliée par près de quatre, l'intervention ecclésiastique, sans faire disparaître toute découverte autonome, n'en devient pas moins nettement majoritaire (54 %) alors que l'intervention maternelle directe y semble maintenant exclue.

Si l'on met en rapport le type de découverte, autonome ou assistée, avec les grandes périodes déjà évoquées plus haut, on constate que le temps de l'enfance est avant tout celui de la découverte personnelle de la vocation, avec près de 4 cas sur 5. Cela est presque aussi vrai de l'adolescence avec trois quarts des cas. Le temps de la communion solennelle où la découverte personnelle est loin d'être négligeable (36 % des cas) est cependant avant tout celui du rôle majeur du prêtre qui exerce aussi une influence dans plus d'un quart des cas de vocations de l'adolescence. La mère n'a qu'une très modeste influence directe qui s'exerce de l'enfance à la communion solennelle (3 à 4 % des cas).

La comparaison de la situation entre les deux parties du siècle fait apparaître un recul de la découverte par soi-même qui reste cependant majoritaire pour enfance et adolescence. On constate une montée de l'intervention ecclésiastique directe qui devient fortement majoritaire au moment de la communion solennelle. L'intervention maternelle directe, exceptionnelle, est cantonnée dans l'enfance.

Quant à la comparaison entre les deux départements, elle fait apparaître une configuration assez différente entre Sarthe et Mayenne dans la période 1801-1855, non pas pour l'adolescence où la découverte personnelle est le cheminement qui s'impose massivement partout, mais pour la période de l'enfance et pour celle de la communion solennelle. Les interventions externes, mères et prêtres, semblent avoir une importance nettement plus considérable dans la Sarthe que dans la Mayenne : 43 % contre 0 % dans l'enfance, plus de 70 % contre 44 % à l'âge de la communion où l'action du prêtre est particulièrement forte (57 %). L'autonomie de la vocation est la règle dans la Mayenne, même si le rôle du clergé est là aussi déjà important dans la période de la première communion. À l'évidence, la fonction ecclésiastique exerce par elle-même une très forte attraction, sans qu'il soit trop besoin d'une intervention extérieure, ce qui n'est sans doute que partiellement vrai dans la Sarthe.

La période 1856-1905 est encore marquée par une forte proportion de découvertes personnelles dans l'enfance. Elle progresse même dans la Sarthe d'une période à l'autre. Mais dans la Mayenne, cette période est marquée par une intervention déjà importante du clergé. Dans les deux autres séquences, l'action du clergé progresse fortement d'abord pour la première communion, en Sarthe comme en Mayenne, mais également au temps de l'adolescence : si elle progresse de façon significative dans la Sarthe où elle passe de 10 % à 25 % d'une période à l'autre, dans la Mayenne, cela devient le modèle majoritaire (57 % des cas relevés).

Tout se passe comme si, dans la Mayenne le clergé se mobilisait pour compenser un désir devenu insuffisant chez les enfants, alors que dans la Sarthe, jugeant les chances de réussite trop aléatoires, il accordait un moindre intérêt à l'enfance et préférait concentrer l'effort sur le temps de la première communion. Le moment de la communion paraît, en effet, le plus propice à l'intervention du prêtre : le sérieux et la ferveur qui accom-

pagnent cette étape de la vie religieuse, l'état d'équilibre psychologique fréquemment atteint à cette époque par les enfants, avant les perturbations de l'adolescence, ainsi que la proximité de l'époque où il faudra faire choix d'un métier, contribuent à expliquer l'intervention plus fréquente du prêtre à ce moment-là.

La poussée de l'influence du clergé est donc manifeste au cours de la période. Sur l'ensemble du siècle, l'intervention du prêtre est mentionnée pour un peu plus de 35 % des vocations. Alors que dans la première période elle représente un peu plus de 20 % des cas, dans la deuxième elle atteint presque un cas sur deux. Et c'est surtout sur les périodes de la première communion et de l'adolescence que se reporte cette augmentation.

### ***Expériences d'enfants qui découvrent leur vocation par eux-mêmes***

Une petite centaine de récits fournissent des indications sur les raisons qui poussent les enfants ou les jeunes gens à s'orienter d'eux-mêmes vers le sacerdoce. Ceux qui concernent les vocations de l'enfance mettent l'accent soit sur le goût pour la prière et les cérémonies, soit sur l'admiration pour le curé de la paroisse dans l'exercice des fonctions liturgiques ; ils montrent leur prolongement dans des jeux d'imitation au cours desquels l'enfant « dit » la messe et prononce des sermons devant ses camarades, plus ou moins bienveillants<sup>23</sup>. Au temps de la communion, si l'admiration pour le prêtre et l'attrait des cérémonies persistent, ils s'accompagnent d'une adhésion aux finalités altruistes, inséparables de l'idéal sacerdotal : le service des autres et l'immolation pour leur salut ; le tout sur un fond de vie spirituelle favorisée par la préparation et la réception fervente de l'eucharistie. La vocation des adolescents s'enracine plutôt dans une interrogation sur le sens de la vie au moment où ils doivent opérer les choix décisifs. Le témoignage de François Épineau paraît représentatif de cette approche. Il « décide, dit-il, de se faire prêtre en pensant à la versatilité des choses<sup>24</sup> ». Julien Lemaître que ses goûts portaient vers une carrière militaire « choisit le sacerdoce<sup>25</sup> » à la suite d'une retraite qui l'a placé face à son avenir, à l'issue de ses « humanités ».

Trois récits seulement placent la question sur un terrain différent. Ainsi des circonstances qui sont à l'origine de la vocation de l'abbé Hervé et

---

23. Né à Trans en 1822, Victor Desnos fabriquait, très jeune, de petits oratoires et les ornait ; à six ans, il servait la messe et se rendait tous les soirs à l'église (*Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 22 mai 1886). Alphonse Hamel (né à Mansigné en 1830) « dès l'âge le plus tendre a exprimé ses goûts pour l'état ecclésiastique ; il est enfant de chœur, pieux et toujours sa conduite a été bonne » (Arch. dép. de la Sarthe IV 124, note du curé). Aimable Roussel (prêtre en 1870) montrait « un grand amour de la Vierge, l'attrait le plus vif vers les choses de l'église et les cérémonies saintes » (*Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 26 août 1882).

24. ÉPINEAU François, *Mémoires d'un vicaire de campagne*, 1842, p. 21.

25. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 19 septembre 1896.

que rappelle un de ses confrères cinquante ans après dans le cadre de son jubilé sacerdotal :

« Vous étiez là, adolescent, vos études terminées au collège du Mans, attendant pour ainsi dire les ordres de l'éternelle Providence, vous demandant ce que vous feriez de votre jeunesse et de votre vie. Soudain, avec la foi de votre âge, vous allez confier à Marie, à Notre-Dame du chevet [dans la cathédrale Saint-Julien toute proche] vos incertitudes et l'angoisse de votre âme. C'en est fait. Dieu a parlé : "*Veni, sequere me*"! C'est vers le séminaire que vous tournez vos pas. Vous serez prêtre un jour<sup>26</sup>. »

Julien Bonnel, le soir du 27 janvier 1842, fête de saint Julien, se sent pressé de se rendre à l'église; il y va et se consacre à son saint patron, « le suppliant de le diriger dans la vie par telle voie qu'il lui plairait ». « À partir de ce jour, continue le récit, il sentit en lui les plus vifs attraits pour le sacerdoce<sup>27</sup>. » Plus succinctement, la notice qui concerne Joseph Guittard affirme que « le jour de l'Assomption, après une fervente communion, Dieu lui révéla d'une manière décisive sa vocation sacerdotale<sup>28</sup> ».

Ces trois récits présentent plusieurs points communs : les enfants concernés ont franchi le cap de la communion solennelle; ils s'interrogent sur l'orientation à donner à leur vie; lors d'une fervente prière, dans une église, la certitude de leur vocation sacerdotale s'impose à eux, dans le cadre d'une expérience mystique toute intérieure qui oriente sans retour leur volonté vers le projet à réaliser. Une telle évocation vient conforter la description de la vocation faite par le clergé de second ordre. La date des expériences rapportées confirme la permanence de ce type d'approche. Si M. Moreau en parlait aux séminaristes en 1834, les enfants de nos récits deviennent prêtres respectivement en 1850, 1855 et 1877. Leurs expériences sont rapportées en 1886, 1888 et 1900, en concordance avec les présentations ecclésiastiques de même type. Il n'en reste pas moins que ces expériences, rapportées au nombre des récits recensés, demeurent extrêmement minoritaires, environ 3 %, et ne sauraient donc justifier la généralisation à laquelle se prête le clergé.

La règle paraît bien davantage celle d'une découverte personnelle progressive appuyée sur des « arguments » propres à la psychologie de chaque âge, les plus jeunes étant attirés par les éléments superficiels (les costumes et cérémonies liturgiques, la fonction de commandement, dans la paroisse), les exigences intérieures de la vie sacerdotale présentant l'attrait principal vers une douzaine d'années, alors que l'adolescence se montre d'abord sensible à la question des choix existentiels. Cette transformation des raisons qui fondent la vocation sacerdotale en relation avec le développement psychologique lié à l'âge répond bien à l'exigence de rationalité posée par la présentation épiscopale de la vocation.

26. « Jubilé sacerdotal de M. le Curé d'Étival-lès-Le Mans », *Semaine du Fidèle*, 23 novembre 1900.

27. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 1<sup>er</sup> décembre 1888.

28. *Semaine du Fidèle*, 28 août 1886.

### ***Intervention du clergé***

Par ses qualités, Louis Fournier attire l'attention d'un prêtre de Laval, qui « fait doucement arriver à son âme l'irrésistible appel de Dieu<sup>29</sup> ». François Garry rencontre « un prêtre au cœur d'or qui l'oriente vers le sacerdoce<sup>30</sup> ». René Jarnigon « est distingué par son curé sur les bancs du catéchisme<sup>31</sup> ». « L'abbé Delhommeau, vicaire, résolu, avec l'accord de ses parents, de diriger Victor Lecorneux vers le sacerdoce<sup>32</sup> ». Environ 40 % des récits de vocation mettent ainsi en scène au moins un représentant du clergé.

Qui sont ces prêtres ? Ce sont pour 19 % des membres de la famille (frères, oncles, cousins). Près d'une fois sur deux (47 %), ce sont des représentants du clergé paroissial, en majorité des curés : 38 % contre 9 % aux vicaires. 3 % correspondent à des professeurs de collèges, et 31 % à des ecclésiastiques divers. L'importance de ces groupes varie en fonction des lieux et du temps.

Sur l'ensemble de la période 1801-1905, la place du clergé paroissial dans le recrutement sacerdotal apparaît primordiale : près d'un récit sur deux relève cette relation. Le rôle des ecclésiastiques appartenant à la famille de l'enfant est aussi très notable (19 % des prêtres mentionnés). Mais avec 31 % d'ecclésiastiques « divers » impliqués, on voit bien que c'est tout un corps qui se mobilise pour assurer son propre recrutement.

Des modifications importantes se produisent cependant entre les deux parties du siècle, selon chacun des départements, par-delà des touches communes. L'implication du clergé paroissial déjà bien marquée dans la Sarthe entre 1801 et 1855 devient le phénomène dominant partout après 1855 et l'on relève en outre la place désormais dévolue aux vicaires. Le rôle des professeurs de collège est insignifiant, sauf en Mayenne après 1855. L'influence de la parentèle ecclésiastique qui représentait près d'un cas sur quatre en Sarthe et près d'un cas sur trois en Mayenne avant 1855, enregistre un recul sensible, d'un peu plus de moitié, même si de meilleurs résultats persistent en Mayenne sur ce chapitre : elle compte encore 15 % des mentions après 1855 contre 10 % en Sarthe. L'interférence du clergé « divers » marque un léger recul dans la Sarthe (de 38 à 31 % environ) quand il s'effondre littéralement dans la Mayenne, passant de 50 à 10 %.

D'un demi-siècle à l'autre, la mobilisation en faveur du recrutement ecclésiastique paraît donc passer de l'ensemble du monde sacerdotal à une partie seulement : le clergé paroissial. Cette évolution paraît plus marquée dans la Mayenne où le clergé paroissial représente 65 % des implications relevées dans les récits concernant les prêtres ordonnés entre 1856 et 1905, tandis que sa part est de 58 % des cas dans la Sarthe où le clergé « divers » fournit encore durant cette période un peu plus de 30 % des intervenants.

---

29. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 30 janvier 1892.

30. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 22 décembre 1917.

31. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 19 octobre 1907.

32. *Semaine du Fidèle*, 16 juillet 1910.

Les interventions des prêtres sont de plusieurs natures et se placent à des moments différents. En premier lieu, ils peuvent se trouver à la source même de la découverte : ils décèlent les signes de la vocation chez l'enfant et lui en font découvrir la signification. Si l'enfant s'est posé lui-même la question ou manifeste le désir de devenir prêtre, l'ecclésiastique devient le confident mais surtout le juge de l'idée. On attend de lui la confirmation ou le rejet du projet ; il arrive quelquefois qu'il l'infirmé.

En amont, certains apparaissent comme les créateurs conscients d'un environnement favorable à l'éclosion de vocations ne serait-ce qu'à travers leur manière d'accomplir les fonctions sacerdotales mais aussi plus volontairement par le caractère accueillant de leur presbytère ou l'organisation de groupes d'enfants de chœur. Par exemple, l'abbé Grenesche, curé de La Ferté-Bernard (à partir de 1822) explique dans ses mémoires que « maintenant on compte jusqu'à 30 enfants de chœur. La bonne tenue et la discipline qu'on leur fait observer excitent les parents de toutes les classes à offrir leurs enfants de bonne heure aux exercices de la religion. Cette mesure détermine la vocation de plusieurs à l'état ecclésiastique et, lorsqu'ils déclarent leurs intentions, l'un de MM. les vicaires se charge de leur enseigner les premiers éléments de la langue latine<sup>33</sup> ».

En aval en effet, une fois la vocation « reconnue », le clergé peut en favoriser la réalisation par des moyens susceptibles de se conjuguer : premières études du latin au presbytère, aide matérielle et financière pour alléger les charges familiales<sup>34</sup>, démarches administratives auprès de l'évêché pour faciliter l'entrée au petit séminaire et obtenir une aide financière du diocèse. On voit quelquefois des prêtres prendre totalement en charge leur petit protégé qui les accompagne d'un poste à l'autre au gré des nominations. C'est ainsi que le doyen de Saint-Paterne pourvoit à tous les besoins de son protégé, B. Geslin, jusqu'au sacerdoce<sup>35</sup>. Le curé de Ballon fait de même à l'égard de Jacques Hubert issu d'une famille paysanne de huit enfants, ordonné en 1854<sup>36</sup>. F. Rocher est « entièrement à la charge du curé de Marçon jusqu'à son ordination en 1863<sup>37</sup>. Il en va de même pour H. Lemesle, prêtre en 1887, « sans aucune ressource », assisté par le vicaire et le curé de Saint-Denis-d'Orques<sup>38</sup>.

33. *Mémoires pour servir à l'histoire de La Ferté-Bernard*, Arch. dép. de la Sarthe, 7 F 63. Sur cette question des enfants de chœur, voir également la *Semaine religieuse du diocèse de Laval* du 10 octobre 1910.

34. D'après les cahiers de demandes de secours de l'évêché du Mans (Arch. dép. de la Sarthe 1V 124, 1V 128, 1V 129), 35 % des séminaristes sont ainsi assistés par le clergé entre 1847 et 1857. La proportion est sensiblement la même en 1891-1892 au petit séminaire de Mayenne (Arch. diocés. de Laval, Registre des inscriptions). Entre 1867 et 1880, elle s'élève jusqu'à 68 % dans la Sarthe (Arch. diocés. du Mans, Cahiers des demandes de secours pour le petit séminaire de Précigné).

35. *La Chronique de l'Ouest*, 13 février 1865.

36. Arch. dép. de la Sarthe 1V 129.

37. Arch. dép. de la Sarthe 1V 128.

38. Arch. diocés. du Mans, Cahiers des demandes de secours pour le petit séminaire de Précigné.

L'activité primordiale du clergé réside dans l'intervention au cœur du processus de prise de conscience de la vocation. Ce rôle, déjà important dans la première période, a connu une très forte progression dans la seconde, et dans des proportions très proches (près de 70 %) d'un département à l'autre. Symétriquement, la part de l'ensemble des interventions « environnementales », majoritaires dans les récits des années 1801-1855, a nettement régressé ensuite (de 40 à 45 %), un peu moins toutefois dans la Sarthe. Les décalages existant sur l'accent maintenu voire accru à l'amont de la découverte de la vocation (Sarthe) ou le moindre recul de l'aval (Mayenne) après 1855 sont susceptibles de renvoyer à des stratégies ecclésiastiques diversifiées comme à des environnements religieux et sociaux différents. En Sarthe, le clergé semble manifester plus d'attention à l'acheminement vers la vocation, tandis qu'en Mayenne il éprouverait une moindre nécessité de cette action préparatoire. Par ailleurs, l'amélioration du niveau de vie peut expliquer une diminution des démarches à l'évêché de la part du clergé paroissial. Il faut néanmoins compter ici avec la discontinuité des sources car on se trouve en face d'un processus devenu classique et codifié qu'on ne signale plus.

La croissance de la présence ecclésiastique, au stade de la prise de conscience de la vocation, va de pair tant avec la montée de la présence du clergé paroissial dans les récits comme avec la progression des découvertes du temps de la première communion, moment où l'influence du clergé paroissial peut se manifester auprès des jeunes avec le maximum d'efficacité.

Quant aux critères qui conduisent un prêtre à estimer qu'un enfant est appelé au sacerdoce, les mentions relevées dans les notices biographiques et dans les demandes de secours adressées à l'évêché apportent quelques éléments, pour une soixantaine de cas.

Il apparaît que c'est donc d'abord la piété de l'enfant qui est mise en avant dans près de la moitié des cas, puis le goût pour les cérémonies du culte : c'est donc la manifestation de « l'attrait » pour les activités les plus spécifiques de la vie sacerdotale qui attire avant tout l'attention sur l'enfant (dans près de 70 % des indications).

Les « aptitudes » jouent un rôle plutôt modeste : la bonne conduite est mise en avant dans 10 % des cas ; quant aux qualités intellectuelles, elles sont presque quantité négligeable avec 5 % des mentions. Ce dédain persiste jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle puisque les statuts diocésains du Mans publiés en 1902 insistent « pour qu'à côté des dispositions pieuses de l'enfant l'on tienne compte, en première ligne, de ses moyens naturels d'intelligence et de travail<sup>39</sup> ».

---

39. *Statuts*, p. 28, n° 67.



### ***Les familles***

Compte tenu de l'âge où se pose en général la question de la vocation, l'environnement familial revêt une importance considérable, soit parce que la famille représente un milieu plus ou moins favorable à son éclosion, soit parce que le sujet étant évoqué, ses réactions favorisent ou entravent sa réalisation.

À travers les récits collectés, 40 % des familles sont présentées comme profondément chrétiennes. Cette classification est souvent précisée par des notations complémentaires. Ainsi 10 % des familles sarthoises impliquées jusqu'en 1855 et 13 % des familles mayennaises ont pris des risques et soutenu le clergé réfractaire pendant la Révolution. Souvent, on relève la piété profonde et sincère des parents, surtout des mères dont quelques-unes ont rempli des fonctions de catéchistes dans leur paroisse. Il faut noter également la présence d'ecclésiastiques dans la parentèle (essentiellement des oncles et des frères aînés) pour 15 % des cas sarthois et 23 % des mayennais. Les prêtres sont révérencés dans les familles et l'importance de leurs fonctions éclate aux yeux des enfants. De grandes disparités existent cependant entre les deux départements. Sur l'ensemble de la période, l'apport des familles très chrétiennes n'est que de 30 % dans la partie sarthoise contre 47 % dans la Mayenne. Ce décalage semble lié à des évolutions contradictoires au cours du siècle puisque la participation de ces familles régresse dans la Sarthe de 34 à 24 % entre 1801-1855 et 1856-1905, alors qu'elle passe au contraire de 42 à 54 % dans la Mayenne.

Les autres enfants appartiennent, semble-t-il, à des familles « seulement » pratiquantes qui acceptent de voir leurs enfants s'orienter vers le sacerdoce. Leur part, toujours majoritaire dans la Sarthe, y grandit au cours du siècle, passant de deux tiers à trois quarts des cas. Dans la Mayenne, leur poids malgré tout important, recule de 58 % à 46 % entre la première et la seconde partie du siècle. Quelques cas montrent aussi que des familles semi pratiquantes (marquées par la défection des hommes) peuvent également fournir des prêtres : 3 cas – sarthois – sont connus.

Les instructions ecclésiastiques pour faire découvrir leur vocation aux enfants accompagnent ces évolutions divergentes. Si l'on compare la situation entre les deux moitiés du siècle, on constate que les interventions du clergé sarthois passent de 22 % à 25 % pour les vocations issues de familles chrétiennes, mais de 15 % à plus de 30 % quand il s'agit de familles seulement pratiquantes. Quant au clergé mayennais, ses interventions dans les vocations venues de familles seulement pratiquantes restent pratiquement stables (un peu plus de 10 %) tandis qu'elles explosent en direction des familles chrétiennes passant de 9 % à 56 % des cas. Cette évolution suggère un repli sur les familles les plus chrétiennes en Mayenne parce que le vivier potentiel y reste sans doute plus important tandis que l'insuffisance de cette catégorie dans la partie sarthoise conduit à s'adresser davantage aux familles « seulement » pratiquantes.

Si l'on envisage le cas des enfants qui découvrent seuls leur vocation, on constate en Sarthe comme en Mayenne une relative stabilité de ce cas de figure dans les familles « seulement » pratiquantes sur l'ensemble de la période (autour de 35 %). En revanche, la part des enfants qui, dans les familles très chrétiennes, découvrent seuls leur vocation, connaît une baisse très nette puisqu'elle passe de 57 % à 24 %. Durant la période 1801-1855, les familles les plus chrétiennes apparaissent bien comme des lieux plus propices à la découverte de la vocation par soi-même. C'est vrai en Sarthe pour la moitié des cas ; c'est plus vrai encore en Mayenne où plus de 60 % des enfants qui découvrent leur vocation seuls appartiennent à des familles très chrétiennes. Mais la situation change dans la deuxième moitié du siècle : il y a un fort recul de ce cas de figure en Sarthe (de 50 % à 33 %), voire un effondrement en Mayenne (de 61 % à 21 %). Outre le fait que la notion de « familles très chrétiennes » peut évoluer au cours du siècle, cette différenciation peut être due à plusieurs facteurs. Est-elle le signe d'une évolution de la vision du sacerdoce et de ce qu'il représente, l'image positive de la situation ecclésiastique se maintenant dans les familles seulement pratiquantes, alors qu'il en irait différemment dans les familles très chrétiennes ? Ou bien cette évolution est-elle à mettre en rapport avec le développement d'autres formes d'engagements ?

Si le récit fait la distinction entre le père et la mère, le rôle du père (ou du tuteur) comme créateur d'un environnement favorable est rarement mentionné. Il ne vient qu'une fois dans chacun des deux départements : en Sarthe, le père de l'abbé Guérin souhaitait cette vocation pour son fils<sup>40</sup> ; en Mayenne, le père de Paul Lecomte « cultive la piété de son fils<sup>41</sup> ». Quant à François Épineau, il bénéficie des encouragements de son « patron<sup>42</sup> ». Mais dans la majorité des cas, c'est l'influence de la mère qui est mise en avant : 15 fois dans la Sarthe, 17 fois dans la Mayenne. Femme de foi, éducatrice, elle crée l'atmosphère religieuse qui va rendre possible l'éclosion de la vocation<sup>43</sup> ; première confidente de l'aspiration de son fils au sacerdoce, elle l'encourage dans cette idée<sup>44</sup> ; plus activement encore, par ce qu'elle dit, il arrive qu'elle ouvre le chemin de la vocation<sup>45</sup>, à moins qu'elle n'aide

40. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 23 avril 1881.

41. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 18 juin 1892.

42. Cf. *Mémoires d'un vicaire de campagne*, 1842.

43. Michel Gasnier a été « bercé sur les genoux d'une mère chrétienne » (*Semaine du Fidèle*, 30 avril 1881). La mère de Guillaume Mancelière était « une femme d'une foi profonde ; il lui est redevable de sa vocation » (*Semaine du Fidèle*, 12 août 1882). Julien Leroyer avait une « mère d'une foi robuste et vibrante » (*Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 10 février 1917). F. Bihoreau « gravait dans son cœur les enseignements de sa mère » (*Semaine du Fidèle*, 15 février 1908).

44. Le petit Suhard s'ouvre de son désir d'être prêtre à sa mère ; elle va trouver avec lui le curé pour lui en parler (Cf. VINATIER Jean, *Le Cardinal Suhard*, Éditions du Centurion, 1983, p. 22-30).

45. « Notre douce mère fut pour nous l'instrument dont Dieu se servit » rapporte le chanoine Paumard (Arch. diocés. du Mans, *Mémoires du chanoine Paumard*, cahier I, p. 13).

même à faire le choix<sup>46</sup>. On peut aussi, en passant, ajouter le rôle de la grand-mère (3 fois évoquée dans la Mayenne).

Cette différence d'attitude entre hommes et femmes devant la vocation de leur fils est à mettre en rapport avec des différences de comportements religieux bien connues. À cela s'ajoutent sans doute des différences de perspectives quand il s'agit d'envisager l'avenir des enfants : le père s'inquiète de l'avenir immédiat de son fils tandis que la mère qui a en général une image très positive du prêtre envisage le sacerdoce comme la garantie d'un avenir meilleur<sup>47</sup>, y compris pour elle-même, situation qui changera après la Séparation. Un éditorial que la *Semaine religieuse du diocèse de Laval* consacre en 1912 au « recrutement du clergé » ne laisse aucun doute là-dessus : « Autant, aux jours concordataires, quand elles espéraient vieillir doucement dans un presbytère confortable et coquet, certaines mères donnaient de bon cœur leur fils à Dieu, autant elles appréhendent pour eux le ministère actuel avec ses sacrifices, ses souffrances et ses luttes<sup>48</sup>. »

•

Un peu plus de 40 % des jeunes gens devenus prêtres entre 1801 et 1905 ont découvert leur vocation sacerdotale précocement, avant leur communion solennelle. Presque tous les autres – plus du tiers – l'ont découverte à ce moment-là. D'après les récits disponibles, plus de 60 % d'entre eux découvrent par eux-mêmes cette vocation, soit à travers un « attrait » pour les fonctions sacerdotales (chemin fréquent pour les plus jeunes), soit à la suite d'une réflexion personnelle sur le sens de la vie et ses enjeux : celle-ci correspond mieux aux préoccupations de ceux qui sont plus âgés. Pour quelques-uns, c'est une expérience de type mystique qui fixe le choix. Mais ces expériences restent minoritaires. Les récits recensés vont donc plutôt dans le sens de la présentation rationnelle qui est celle de l'épiscopat d'autant plus qu'ils soulignent également le rôle joué par le clergé.

En effet, pour plus de 30 % des jeunes gens, c'est l'intervention d'un prêtre qui suggère la possibilité de la vocation ; cette intervention est à l'origine de la découverte, sinon de la naissance de la vocation. L'intervention ecclésiastique augmente au cours de la période, essentiellement au moment de la communion solennelle et de l'adolescence. Pour presque tous, le rôle du clergé est essentiel : le prêtre, en confirmant ou au contraire, en condamnant l'idée, permet ou non un début de réalisation du projet, apporte les premiers soutiens intellectuels et financiers indispensables.

---

46. Yves Henri, touchant au terme de ses études secondaires, hésitait entre le sacerdoce et une autre carrière ; « sa mère dissipa ses incertitudes ». Il devint prêtre en 1824. (*Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 5 juin 1880).

47. Cf. le témoignage de l'abbé Paumard à propos de sa mère : « Nous trouvant seuls ensemble, elle nous dit un jour : que je serais heureuse, mon petit Charles, si tu voulais être prêtre. Tu aurais beaucoup moins de misère en ce monde et tu irais plus facilement au paradis » (Arch. diocés. du Mans, *Mémoires du chanoine Paumard*, cahier I, p. 15).

48. *Semaine religieuse du diocèse de Laval*, 12 octobre 1912.

Quant aux familles concernées, elles sont loin d'être toutes profondément chrétiennes. Elles ne manifestent que rarement une satisfaction sans mélange à l'annonce d'une vocation, et cela d'autant plus que celle-ci soulève des difficultés d'ordre pratique : il faut pouvoir se passer du travail de l'enfant et, en outre, trouver de quoi financer les études. Toutefois, le rôle de la mère apparaît sous un jour très positif qui tranche avec les réticences ou l'hostilité paternelles très fréquentes.

### RÉSUMÉ

**Cette étude est la reprise d'un travail sur le clergé du Maine au XIX<sup>e</sup> siècle laissé inachevé par Pierre Foucault décédé en septembre 2006.**

**Il s'agit d'une comparaison entre la présentation de la vocation faite par les évêques et le clergé, et les enseignements tirés d'un peu plus de 170 récits de vocation, sur l'âge auquel se manifeste la vocation, le rôle du clergé et des familles dans son éclosion, sa découverte et sa réalisation.**

**Les récits (qui rejoignent la présentation faite par les évêques) mettent l'accent sur le rôle du clergé, non seulement dans le discernement de la vocation mais aussi dans sa réalisation, par le soutien intellectuel et financier qu'il apporte.**

### ABSTRACT

*This paper results from a work upon the priests in the Maine province during nineteenth century. It was executed by Pierre Foucault who died in 2006.*

*The study compares the bishops' and priests' writings upon sacerdotal vocation with the teachings of more than 170 accounts of priests (the age of the beginning of the vocation, the influence of priests and families...).*

*The accounts confirm the bishops' approach and point out the priesthood's leading part not only in the perception of the vocation but also in its achievement, thanks to intellectual and financial help.*